



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ouverture des sentiers du Pinnacle et du Parc de la Gorge

COATICOOK, le 1^{er} mai 2020 – La Ville de Coaticook est très heureuse d’annoncer l’ouverture des sentiers du Mont Pinnacle ainsi que du Parc de la Gorge. En effet, à partir du 1^{er} mai, tous les sentiers seront ouverts **EXCLUSIVEMENT** aux résidents de la MRC de Coaticook.

La Ville de Coaticook espère que les gens se conformeront aux règles du Gouvernement du Québec. Même si l’ouverture des régions s’amorce graduellement, tous les déplacements superflus sont à proscrire pour éviter la propagation du virus. La région de Coaticook a été relativement épargnée par la COVID-19 et les élus souhaitent que la situation ne se dégrade pas.

Avec l’ouverture des sentiers, il est important de rappeler que les normes gouvernementales d’hygiène respiratoire et de distanciation physique sont toujours en vigueur. Il est important de les respecter: garder en tout temps une distance de 2 mètres entre chaque personne, tousser dans votre coude et jeter vos mouchoirs.

Par mesure de protection des utilisateurs des sentiers, les blocs sanitaires à l’accueil du Mont Pinnacle et à la Grange ronde du Parc de la Gorge (lieu de départ des sentiers) seront fermés.

« Les élus sont conscients qu’il est important que la population de la MRC de Coaticook puisse profiter de nos installations pour sortir et prendre l’air. Par contre, nous espérons que les règles seront respectées. Si nous voyons que ce n’est pas le cas, nous devons revenir en arrière. », Simon Madore, maire de la Ville de Coaticook.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256